

Fin janvier, après la déclaration du Premier Ministre à la télévision, l'Éducation Nationale a adressé des courriers aux Maires, avec en-tête du Ministère, pour communiquer le nième protocole d'accueil des élèves, depuis le début de cette crise sanitaire.

Dernière trouvaille : tous les enfants, à partir de six ans, devront obligatoirement porter un masque de catégorie 1 (les masques artisanaux sont proscrits !), à l'intérieur des locaux scolaires, comme dans les espaces extérieurs ! La paranoïa continue...

Mais comme le pire n'était pas encore arrivé, il était spécifié qu'il appartient aux parents de fournir ces masques aux enfants (bonjour l'école de la République gratuite et accessible à tous)!

Dans cette même circulaire, il est indiqué que l'Éducation Nationale fournirait des masques aux écoles, pour les enfants qui se présenteraient à l'école, sans ce type de masque.

Sauf que... L'Éducation Nationale n'a pas fournit ces masques... Et un mensonge de plus !

La Ville de Tomblaine, début février a donc fournit 4000 masques, taille enfant, de catégorie 1 à tous les directeurs des écoles élémentaires, de façon à ce qu'ils puissent en donner un, chaque fois qu'un enfant se présentait sans masques ou avec un masque non accepté...

Il s'agissait juste que dans l'École de la République, il n'y ait pas de discriminations...

Après-demain, c'est les vacances de février. La Ville de Tomblaine a commandé d'autres masques. Ainsi, le lundi de la rentrée, dans

chacune des écoles élémentaires de la Ville de Tomblaine, il sera distribué à chaque enfant scolarisé trois masques en taille enfant, de catégorie 1 et aux normes AFNOR.

Chacun de ces masques est lavable et réutilisable 120 fois. Que l'on soit pour ou contre le port du masque pour les enfants, il s'agissait de mettre les élèves en situation d'égalité, parce que cela finit par être un budget conséquent pour les familles. Alors que l'Etat qui a créé cette obligation, n'a pas assumé ses responsabilités.

